

**Évaluation par les pairs pour les Programmes de bourses de recherche au doctorat**

# Titre

Bienvenue dans le module d’apprentissage pour pairs évaluateurs des programmes de bourses de recherche au doctorat des IRSC. Le module visera à familiariser les évaluateurs avec les tenants et les aboutissants des programmes, ce qui les aidera à bien se préparer au processus d’évaluation par les pairs.

# Boutons de la barre de lecture

Ce cours est conçu pour être suivi de manière autonome.

Utilisez la barre de lecture ci-dessous pour reprendre la lecture, passer d’une diapositive à l’autre, couper ou rétablir le son et activer les sous-titres codés. Vous pouvez également consulter la table des matières et réduire ou déplacer la barre de lecture.

# Objectifs

À l’issue de ce module, vous serez en mesure de décrire les caractéristiques principales des programmes de bourses de recherche au doctorat, d’expliquer les critères d’évaluation et l’échelle de cotation utilisés pour évaluer les demandes et de résumer les étapes du processus d’évaluation par les pairs.

# Objectif 1 : Programmes de bourses de recherche au doctorat

La section qui suit décrit les programmes de bourses de recherche au doctorat et les critères d’admissibilité des candidats.

# Les programmes de bourses de recherche au doctorat

Les programmes de bourses de recherche au doctorat s’adressent aux stagiaires doctorants hautement qualifiés dans tout domaine de la santé. Ils visent à récompenser et à soutenir des étudiants au début de leur carrière universitaire en recherche en leur offrant l’occasion d’acquérir de l’expérience.

* Le Programme de bourses d’études supérieures du Canada au doctorat (BESC D) a vocation à soutenir des étudiants qui poursuivent des études doctorales dans un domaine lié à la santé au Canada.
* Le Programme de bourses d’études doctorales à l’étranger (BEDE) a vocation à soutenir des étudiants qui poursuivent des études doctorales dans un domaine lié à la santé à l’étranger.

L’évaluation des demandes de bourses de recherche au doctorat porte sur le parcours des candidats, leurs aptitudes et leur potentiel en matière de recherche ainsi que sur leurs expériences et leurs réalisations pertinentes au sein et à l’extérieur du milieu universitaire.

# Les programmes de bourses de recherche au doctorat

L’allocation annuelle de la bourse d’études supérieures du Canada au niveau du doctorat (BESC D) et de la bourse d’études doctorales à l’étranger (BEDE) s’élève à 35 000 $ et s’étend sur 36 mois. Des ajustements découlant du budget de 2024 sont toutefois à prévoir après le lancement de la possibilité de financement.

En amont du processus d’évaluation par les pairs, les IRSC auront filtré les demandes non conformes aux critères d’admissibilité. Toutefois, si une demande qui aurait dû être rejetée a été glissée dans le concours, les évaluateurs ont la possibilité de le signaler.

À noter que l’éducation des enfants, des responsabilités familiales liées à la santé, une maladie, un handicap, un traumatisme, un décès et les répercussions de la pandémie, entre autres circonstances, sont des motifs d’interruption de carrière valables pris en compte dans l’examen de l’admissibilité des demandes.

# Objectif 2 : Critères d’évaluation et échelle de cotation

La section qui suit est consacrée aux critères d’évaluation et à l’échelle de cotation des programmes de bourses de recherche au doctorat.

# Attribution des demandes

La principale mission des évaluateurs de demandes de bourses de recherche au doctorat est d’évaluer les candidats.

Il leur est demandé d’appliquer leurs connaissances spécialisées de façon générale au vaste éventail de demandes qui leur sont confiées. Il n’est donc pas essentiel que leur expertise corresponde directement au domaine de recherche visé par une demande.

# Critères d’évaluation

L’évaluation d’une demande devrait reposer sur les critères suivants : Aptitudes et potentiel en recherche et Expérience et réalisations pertinentes au sein et à l’extérieur du milieu universitaire. Il convient de noter que les attentes peuvent varier selon la discipline ou le domaine de recherche, en particulier dans le cas des sciences sociales.

# Pondération pour chaque critère

Le critère « Aptitudes et potentiel en recherche » compte pour la première moitié de la note. Les indicateurs utilisés pour l’évaluation de ce critère sont les suivants :

## Qualité de la proposition de recherche

* précision, cohérence et faisabilité des questions ou des objectifs de recherche;
* clarté de la description et bien-fondé de la méthodologie proposée;
* importance des travaux et des contributions prévues à la recherche.

# Pondération pour chaque critère

Les contributions possibles sont nombreuses, comme l’illustrent les exemples qui s’affichent à l’écran.

# Pondération pour chaque critère

* Conduite responsable et éthique de la recherche, notamment au moyen d’études honnêtes et sérieuses, d’analyses rigoureuses, d’un engagement envers la sécurité et la diffusion des résultats de la recherche et du respect des normes professionnelles.
* Originalité, initiative, autonomie et pertinence de l’implication dans la communauté et de la sensibilisation de ses membres.
* Capacité de communiquer des concepts théoriques, techniques ou scientifiques clairement et logiquement, à l’oral comme à l’écrit.

# Pondération pour chaque critère

Le critère « Expérience et réalisations pertinentes au sein et à l’extérieur du milieu universitaire » compte pour la deuxième moitié de la note. Les indicateurs utilisés pour l’évaluation de ce critère sont les suivants :

* Bourses, prix et distinctions (montant, durée et prestige).
* Dossier universitaire :
  + relevés de notes
  + durée des études antérieures
  + exigences des programmes et cours suivis
  + charge de cours
  + classement relatif dans le programme (si l’information est connue)

# Pondération pour chaque critère

Activités professionnelles, universitaires et para-universitaires et collaboration avec des directeurs de recherche, des collègues, des pairs, des étudiants et des membres de la communauté, par exemple :

* enseignement, mentorat, supervision ou encadrement
* gestion de projets
* participation à des activités de promotion des sciences ou de la recherche
* sensibilisation de la communauté, bénévolat ou engagement citoyen
* présidence de comités ou organisation de conférences et de réunions
* participation aux activités d’une organisation, d’une association, d’une société ou d’un club au sein d’un établissement ou d’un département

# Échelle de cotation

Le classement des demandes de bourse de recherche au doctorat obéit à un processus d’évaluation structuré dans le cadre duquel les évaluateurs accordent une cote de 0 à 4,9 pour chaque critère d’évaluation. Le calcul de la cote globale de chaque demande évaluée dans RechercheNet repose sur la pondération automatique des différentes cotes attribuées.

Les évaluateurs sont tenus d’évaluer chaque demande selon l’information fournie et ne doivent pas chercher à obtenir des renseignements supplémentaires ou des opinions de l’extérieur pour compléter leurs évaluations.

Rappelons que seules les demandes affichant une cote globale de 3,5 ou plus sont admissibles à un financement. Par conséquent, si une demande ne mérite pas d’être financée, il importe de lui accorder une cote inférieure à 3,5. À noter que l’échelle au complet doit être utilisée dans l’évaluation des demandes.

# Mettez vos connaissances à l’épreuve!

Mettez vos connaissances à l’épreuve!

Dans la demande que vous évaluez, le candidat a joint un document de 2 pages décrivant son rôle dans des publications à auteurs multiples ainsi que les facteurs liés à son environnement qui ont influé sur sa capacité à publier.

Quel critère d’évaluation s’applique?

1. Aptitudes et potentiel en recherche
2. Expérience et réalisations pertinentes au sein et à l’extérieur du milieu universitaire
3. Tout ce qui précède

# Mettez vos connaissances à l’épreuve!

Parmi les éléments suivants, lequel n’entre pas en ligne de compte dans l’évaluation de l’expérience et des réalisations pertinentes au sein et à l’extérieur du milieu universitaire?

1. Lettre d’évaluation du candidat par le répondant;
2. Relevés de notes du premier cycle et des cycles supérieurs;
3. Attentes en matière de formation et résumé du projet de recherche;
4. Section « Congés et impact sur la recherche » du CV commun, s’il y a lieu, ou document « Circonstances spéciales », si annexé à la demande

# Vrai ou faux?

Vrai ou faux? Pour assurer le traitement équitable de toutes les demandes, les évaluateurs ne doivent PAS chercher à obtenir des renseignements supplémentaires sur une demande en plus d’en évaluer le contenu.

# Objectif 3 : Processus d’évaluation

La section qui suit concerne le processus d’évaluation par les pairs des programmes de bourses de recherche au doctorat.

# Processus d’évaluation par les pairs

Le processus d’évaluation par les pairs du concours de bourses de recherche au doctorat se compose des étapes suivantes :

* Attribution des demandes aux comités
* Repérage des conflits d’intérêts
* Évaluation des demandes assignées
* Soumission des évaluations et des cotes
* Réévaluation de certaines demandes, au besoin

# Attribution des demandes aux comités

Les candidats, en consultation avec leur directeur de recherche, définissent le domaine scientifique dans lequel s’inscrit principalement la demande (qui doit représenter plus de cinquante pour cent). Deux options s’offrent aux candidats : recherche biomédicale ou recherche en santé. Le domaine scientifique choisi par les candidats et leur directeur de recherche détermine le comité d’évaluation par les pairs qui se verra attribuer la demande par les IRSC.

# Repérage des conflits d’intérêts

Avant de procéder à l’évaluation des demandes qui leur sont confiées dans RechercheNet, les évaluateurs sont tenus d’accepter l’Accord sur les conflits d’intérêts et la confidentialité ainsi que l’Avis de confidentialité, qui comprend la version enrichie du formulaire de déclaration volontaire sur l’équité, la diversité et l’inclusion. Cette étape permet aux IRSC de mesurer la diversité des profils des évaluateurs.

Le formulaire est accompagné d’un [avis de confidentialité](https://cihr-irsc.gc.ca/f/50852.html), qui décrit l’objectif poursuivi par les IRSC ainsi que les utilisations prévues des données de déclaration volontaire.

Une fois cette étape initiale terminée, les évaluateurs peuvent accéder aux demandes qui leur sont assignées en cliquant sur la tâche « Gérer les conflits/Capacité d’examiner », puis les sélectionner une par une en cliquant sur leur numéro en hyperlien.

# Repérage des conflits d’intérêts

Ils doivent alors consulter des renseignements pertinents sur chacune des demandes afin de déterminer si leur évaluation les place en conflit d’intérêts et, le cas échéant, ont la responsabilité de le signaler. Pour plus d’informations à ce sujet, veuillez cliquer sur le bouton qui s’affiche au bas de l’écran.

Comme mentionné précédemment, l’attribution des demandes n’est pas fondée sur l’expertise particulière des évaluateurs. Ces derniers sont invités à évaluer la qualité globale des propositions de recherche qui leur sont confiées en appliquant leurs connaissances spécialisées de façon générale. Un éventuel manque d’expertise ne peut donc pas constituer un conflit d’intérêts.

# Évaluation des demandes assignées

Après s’être assurés de bien connaître les critères de sélection des programmes de bourses de recherche au doctorat, les évaluateurs peuvent commencer leurs évaluations en cliquant sur la tâche « Effectuer des évaluations », puis en cliquant sur leur numéro en hyperlien.

Sur la nouvelle page, ils doivent inscrire leur cote numérique et veiller à rédiger des commentaires qui décrivent les forces et les faiblesses de la demande évaluée par rapport à chaque critère de sélection. La rétroaction étant susceptible d’être consultée par le candidat, le propos doit être constructif et refléter la cote attribuée.

# Soumission des évaluations et des cotes

Lorsque leurs évaluations sont prêtes à être soumises, les évaluateurs doivent les sélectionner, puis cliquer sur « Soumettre les évaluations sélectionnées ».

# Prendre part à une réévaluation, au besoin

Une fois toutes les évaluations soumises, un calcul est effectué pour repérer les demandes ayant obtenu des cotes présentant une grande divergence. Les évaluateurs des demandes concernées doivent alors en discuter afin de rapprocher leurs cotes. Dans ce cas de figure, les évaluateurs reçoivent par courriel une demande de participation à la réévaluation d’une demande accompagnée des coordonnées de l’autre évaluateur. Leur accès à cette demande sera alors réactivé dans RechercheNet. L’objet de la démarche est de permettre aux deux évaluateurs de prendre connaissance des points de vue de leur collègue et d’en tenir compte. Au terme de la discussion, les évaluateurs ne sont pas dans l’obligation de modifier leur cote, mais doivent néanmoins soumettre leur nouvelle évaluation.

Après leur soumission, les réévaluations sont examinées par les IRSC en vue de déterminer si l’écart subsistant entre les cotes expose la demande à une décision injuste. Le cas échéant, les IRSC demanderont à un troisième évaluateur d’examiner la demande. La cote finale sera alors fondée sur la moyenne des cotes accordées par les trois évaluateurs. À noter que tout membre du comité peut être appelé à agir comme troisième évaluateur.

Après la soumission de l’ensemble des évaluations, un classement des demandes évaluées par chaque comité est établi. Les recommandations de financement suivent le rang occupé par les demandes dans le classement, jusqu’à épuisement du budget.

# Résumé

Félicitations! Vous avez terminé le module d’apprentissage destiné aux pairs évaluateurs des programmes de bourses de recherche au doctorat.

Vous devriez désormais être en mesure de décrire les caractéristiques principales des programmes de bourses de recherche au doctorat, d’expliquer les critères d’évaluation et l’échelle de cotation utilisés pour évaluer les demandes et de résumer les étapes de l’évaluation par les pairs.

# Sondage

Nous vous invitons à répondre à notre sondage afin de faciliter le suivi mis en place par les IRSC et d’améliorer la qualité de l’apprentissage.

# Autres ressources

Pour accéder aux ressources complémentaires pour les pairs évaluateurs des programmes de bourses de recherche au doctorat, cliquez tout simplement sur les liens qui s’affichent à l’écran.